



# Info Délits Plus

Juillet 2010



## Division prévention criminalité

### Facebook et les jeunes

Les vacances sont là et il nous semble important de reparler de quelques règles de comportement à respecter sur Internet. Les jeunes vont faire des rencontres, parfois amoureuses, vont se photographier, ensemble ou se faire photographier, sur la plage, par exemple, plus ou moins vêtus.

Il est utile de rappeler aux jeunes qu'**Internet est une tribune publique** et que les blogs peuvent être comparés à des vitrines sises aux milieux des villes. Les sites de réseaux sociaux, comme Facebook, n'échappent pas à la règle, ce d'autant plus que les ados ne les protègent pas et ont tendance à accepter beaucoup "d'amis" qu'ils ne connaissent pas. Il faut être conscient que les photos ou les textes publiés peuvent sans problème être copiés. Ainsi, le détenteur du profil ou du blog pourra bien retirer les documents de son site mais ne pourra pas récupérer ou effacer les copies visibles sur d'autres sites.

### Comment gérer les railleries des copains, pendant de longues semaines, suite à certains documents ou confidences publiés ?

Donc, mieux vaut ne pas publier que de chercher à récupérer ou à supprimer certaines photos ou textes.

### Conseils !

**Expliquez** à vos jeunes qu'ils doivent protéger leur intimité et ne pas mettre de photos trop personnelles, ni de textes genre carnet intime,

- qu'ils ne doivent pas publier leurs coordonnées personnelles, adresse, No de téléphone, ...
- qu'ils ne doivent pas publier des photos de copains ou de toute autre personne sans leur autorisation,
- qu'ils ne doivent pas mettre de commentaires incorrects sur des copains ou toute autre personne (enseignants par exemple...),
- qu'ils ne doivent pas aller à un rendez-vous fixé par le biais d'Internet avec un soit-disant ami.
- et, enfin, qu'ils n'indiquent pas les dates pendant lesquelles toute la famille est en vacances et donc que l'appartement sera inoccupé. Les cambrioleurs vont aussi s'informer sur Facebook !

**Discutez** avec vos jeunes pour qu'ils vous expliquent ce qu'ils font sur Internet,

- Intéressez-vous à leurs blogs, demandez-leur qu'ils vous le montrent, cela vous permettra de discuter du contenu,
- Ayez la même approche avec Facebook, faites vous expliquer le fonctionnement et demandez-leur à voir le contenu de leurs profils.

## **Quelques informations techniques !**

### **Comment rendre des photos accessibles uniquement à ses "amis" ?**

- Allez sur Compte (en haut à droite), Paramètres de confidentialité, personnaliser les paramètres. Dans le menu déroulant, "Photos et vidéos dans lesquelles je suis identifié", cliquez sur "amis seulement" ou affinez votre choix en cliquant sur "Personnaliser".

### **Comment faire retirer des photos de vous que d'autres utilisateurs ont mis sur Facebook ?**

- Cliquez sur le lien "Signaler cette photo" afin de demander aux administrateurs de Facebook de la supprimer.

### **Comment ne plus recevoir régulièrement des mails, comment modifier ses paramètres ?**

- Allez sur Compte (en haut à droite), Paramètres du compte, Notification. Chaque application Facebook possède ses propres paramètres de notification. Sélectionnez à droite l'application dont vous souhaitez changer les paramètres en cochant "Activé" ou "Désactivé" pour chaque option.

### **Comment faire pour bloquer "un ami" et l'empêcher de vous harceler ?**

- Allez sur Compte (en haut à droite), Paramètres de confidentialité, liste des personnes et applications bloquées (cliquez sur modifier vos listes) et remplissez le masque.

### **Comment empêcher que votre profil apparaisse à toute personne qui recherche votre nom ?**

- Allez sur Compte (en haut à droite), Paramètre de confidentialité, Information de base (afficher les paramètres), modifier "me trouver sur Facebook".

### **Comment faire pour que les autres utilisateurs ne sachent pas que vous êtes branché sur Facebook ?**

- Dans le bas à gauche de l'écran d'accueil, cliquez sur Discussion instantanée (Passer en ligne).

### **Comment supprimer certaines applications ?**

- Allez sur Compte (en haut à droite), Paramètres des applications, modifier les paramètres et supprimer celles que vous ne voulez plus.

Consultez l'article de Mme Mélanie Blanc, paru à l'Illustré et dans la revue Allez savoir de l'Université de Lausanne.

[http://www.unil.ch/webdav/site/unicom/shared/alllezsavoir/AS\\_45.pdf](http://www.unil.ch/webdav/site/unicom/shared/alllezsavoir/AS_45.pdf)

## Internet et les escroqueries

Ci-dessous un message qui nous a été envoyé par un membre de la SMHab. Il s'agit manifestement d'une tentative d'escroquerie. Le ou les auteurs, souvent basés dans un pays africain, envoient ce genre de message dans l'espoir que les victimes donnent leurs coordonnées personnelles et bancaires et surtout leur code NIP. Une fois en possession de ces informations, les auteurs vont chercher à vider le ou les comptes bancaires des victimes. Au vu de leur situation géographique, il sera difficile de les retrouver.

De : "La Banque Postale" <[groupe.orange@web007.kontent.com](mailto:groupe.orange@web007.kontent.com)>

Date : 6 juillet 2010 21:17:45 GMT+02:00

Objet : La Banque Postale : Acces Restreint

*Bonjour client de la Banque Postale*

*Nous avons identifier que quelqu'un a peut-etre utiliser Votre Carte sans votre autorisation pour votre protection, nous avons suspendue votre Carte de credit . pour lever cette suspension **Cliquez ici** et suivez la procedure indiquer pour Mettre a jour de votre Carte Credit.*

*Note : Si ce n'est pas achever, nous serons contraints de suspendre votre carte indfiniment, car il peut tre utiliser pour frauduleuses*

*Nous vous remercions de votre cooperation dans le cadre de ce dossier.*

## Conseils !

- Ne transmettez jamais vos coordonnées ni personnelles, ni bancaires par Internet,
- Ne donnez jamais vos codes NIP, en aucune circonstance. Un établissement bancaire ou la poste ne vous demandera jamais ce genre d'information,
- Si une personne de votre famille, les personnes âgées sont des victimes idéales, a fait cette erreur, faites bloquer immédiatement les comptes concernés.



**PolCant info**  
MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE

Cliquez sur le lien pour lire le magazine de la Polcant

<http://www.vd.ch/fr/autorites/departements/dse/police-cantonale/publications/polcant-information/>



[www.petitchaperonrouge.com](http://www.petitchaperonrouge.com)

Le site de la Div prév, maintenant avec rubrique cinéma et âges conseillés

Pour obtenir plus d'information ou des conseils, contactez les gérants de sécurité :

Région Est, Aigle : Adj Borloz Christian, 021 557 88 05

Région Ouest, Bursins : Adj Genton Etienne, 021 557 44 66

Région Nord, Yverdon : Adj Mermod Willy, 024 557 70 27

Région Lausanne Ouest : Adj Perruchoud Gilles, 021 644 83 36

Région Lausanne Est : Sgt Moser Yves, 021 644 82 77